

pétence, laquelle est confiée à la Banque de façon qu'il ne peut plus s'en servir. Malgré cela, le Parlement doit insister pour que le droit de créer de l'argent, nécessaire dans les circonstances, soit rendu au ministre des Finances et soit, par lui, exercé chaque fois qu'on le jugera convenable, opportun et sûr.

Cela étant dit de ce qui, à mon avis, constitue les trois grandes fonctions du ministère des Finances, j'estime que je dois passer à un ou deux autres points. J'ai dit que se manifeste en ce moment, à travers le pays, un fléchissement de la puissance d'achat. Qu'on me permette de signaler une autre difficulté, monsieur l'Orateur et mes chers collègues, qui est à l'origine même de la crise internationale dans laquelle nous nous débattons actuellement.

M. Stick: L'usure.

M. Blackmore: Non, pas l'usure seulement, mais l'incapacité dans laquelle nous sommes de répartir les biens et services entre les nations. Le rapport du directeur de l'OAA, M. Norris Dodd, paru récemment à Rome, contient une grave déclaration selon laquelle les augmentations de production sont en ce moment le fait surtout des nations qui possèdent plus que ce dont elles ont besoin et non pas de celles qui ont besoin d'un excédent de production. C'est là un fait d'une importance énorme. Pourquoi? Cette situation, dont je ne dirais pas qu'elle est propre à notre époque, tient à ce que les populations qui ont déjà plus de denrées qu'elles en ont besoin, des nations qui n'ont pas ce dont elles ont besoin cherchent vainement à se les procurer, étant donné que, dans l'ensemble, les pays dont la production dépasse les besoins ne veulent pas des produits que l'étranger pourrait leur fournir. Nous avons là

une situation lourde de conséquences pour notre civilisation, une situation dont il nous faut absolument nous occuper.

Comment, me dira-t-on, pouvons-nous y remédier? Il ne convient pas, je crois, d'étudier ce point ce soir. Je me contente donc de signaler que la monnaie libre de toute dette, ou du moins, la monnaie libre d'intérêt, créée par l'État, constitue la solution du problème. Même avant la première Grande Guerre, presque tout le monde croyait qu'il devait exister une banque internationale, c'est-à-dire une autorité internationale qui pût créer de l'argent. Si nous disposions d'un ministère international des Finances qui pourrait créer, par l'entremise de son ministre des finances, de l'argent représentant les denrées non consommées qui sont produites dans le monde, il serait possible de distribuer ces denrées en accordant de l'argent aux nations pauvres pour leur permettre d'acheter des denrées des nations riches. Cette idée n'est pas orthodoxe; elle est nouvelle, mais elle renferme des possibilités. Je soutiens, monsieur l'Orateur, que l'homme n'a jamais proposé d'autre solution pratique que la création, par l'État, de monnaie libre d'intérêt.

Je propose le renvoi de la discussion à une séance ultérieure et je verrai à en dire davantage à ce sujet lors de la reprise du débat.

(Sur la motion de M. Blackmore, la suite du débat est renvoyée à une séance ultérieure.)

TRAVAUX DE LA CHAMBRE

L'hon. M. Fournier: Demain, nous reprendrons le débat sur l'Adresse.

(A dix heures, la séance est levée d'office, en conformité de l'ordonnance adoptée par la Chambre le 2 novembre 1951.)